

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

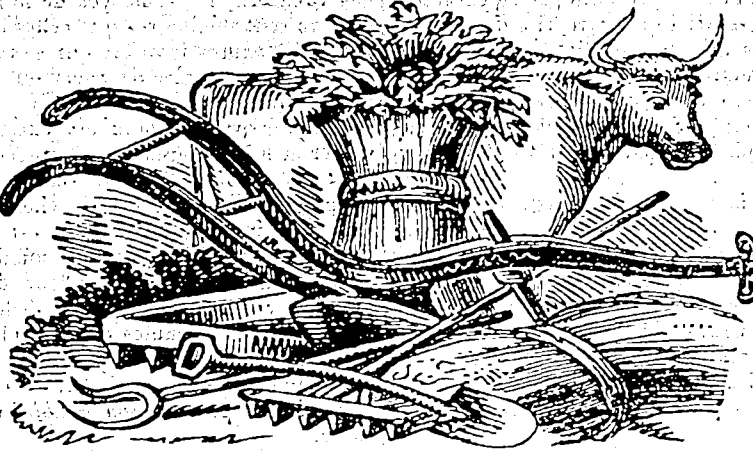
Éditeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : Du choix des semences (Suite).

Revue de la Semaine : Les biens des ordres religieux à Rome. — Mort de Ratazzie, persécuteur du Pape. — Bismarck et l'Eglise catholique. — Nouvelles d'Espagne.

Sujets divers : Société d'agriculture du comté de Kamouraska. — Concours pour les fermes les mieux tenues. — Les mauvaises herbes. — Société protectrice des animaux. — Des binages en temps de sécheresse. — Plantation et semis d'arrière-saison (Suite et fin). — Travail de la ferme du jardinier. — Panification, pain de seigle. — Danger des allumettes chimiques.

Petite chronique : Fineste contome d'allumer les poêles avec de l'huile de charbon. — Précautions à prendre contre le choléra. — Les sauterelles dans le Texas. — Repatriement des canadiens qui sont aux Etats-Unis.

Recettes : Remède pour la migraine. — Mastio à greffer. — Moyen pour détraire les vers intérieurs des fruits.

CAUSERIE AGRICOLE

DU CHOIX DES SEMENCES.

(Suite).

Quant aux plantes annuelles, la manière de cultiver les porte-graines varie suivant que ces plants sont perfectionnés ou non.

On appelle plantes non améliorées celles qui ont conservé la plupart des caractères qu'elles possédaient à l'état sauvage. En général, la seule précaution à prendre pour obtenir de ces plantes de bonnes graines de semences, c'est de réserver pour porte-graines les pieds qui paraissent les mieux venus. Ainsi dans le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, le sarrasin, le lin, le chanvre, etc., on donnera la préférence aux individus qui ont occupé le sol le plus longtemps, qui sont venus sur le terrain le plus riche, dont les tiges sont les moins serrées les unes contre les autres, dont les épis ou les capsules

sont les plus volumineuses et les mieux nourries et qui ont mûri le plus complètement. Pour ces plantes, la transplantation n'est pas nécessaire, les travaux ordinaires d'une bonne culture suffisent.

Avec les plantes annuelles améliorées, il est nécessaire de prendre plus de précautions. Ici, la transplantation est toujours de rigueur afin de soutenir l'amélioration acquise et d'empêcher ces plantes de retourner au type primitif. Quelquefois même il faut transplanter à plusieurs reprises. Par ce moyen, on multiplie les racines, on augmente la nutrition du végétal, le volume et la force végétative des graines.

Nous devons en agir ainsi surtout pour les laitues ou *salades* pommées, pour toutes les variétés de choux; on le conseille également pour le persil et le cerfeuil frisés, lesquels reprendraient rapidement leurs formes lisses primitives si on les abandonnait à eux-mêmes.

La production des graines de semence, sur les plantes de la famille des légumineuses, cultivées pour la consommation, est ordinairement faite avec trop peu de soins. Les végétaux les plus généralement cultivés, appartenant à cette famille, sont les pois et les *petites fèves*. C'est une habitude générale de cueillir les premières gousses formées pour les livrer à la cuisine ou à la vente; et de se contenter des gousses les plus tardives pour la semence.

Ce mode de production conduit infailliblement à la dégénérescence des plantes. Les premières gousses sont toujours les plus vigoureuses, les mieux nourries et par conséquent les plus propres à donner les meilleures semences. Il est certainement très avantageux de vendre ces premiers fruits, les prix qu'on en obtient étant toujours plus élevés; mais d'un autre côté, il ne faut pas que les besoins de la consommation soit une cause d'affaiblissement pour les plantes.

Afin de concilier ces deux intérêts, on recommande de réserver pour la production des semences une petite portion de la surface consacrée à ces végétaux et de la soumettre à une culture spéciale. Le terrain sera mieux engraisé si on

le jugo à propos, les sarclages et les éclaircissements faits avec plus de soin. Puis on concentre la sève sur les premières gousses formées au moyen de quelques pincements (*écimages*) faits à propos. On obtient ainsi des gousses très-volumineuses et des graines bien constituées.

La culture des porte-graines ne présente pas de caractère spécial. Cependant il est essentiel que la reprise des racines transplantées au printemps soient immédiates et que la végétation ne subisse aucun retard. Lorsqu'il survient quelques arrêts dans le développement des porte-graines, la plante a un air de souffrance très-marquée. Dans ce cas, il faut sacrifier, sans hésitation, les pieds malades, car ils ne produiraient que des graines faibles.

Les arrosages, pendant une partie de la végétation, sont nécessaires surtout pour les porte-graines transplantés. Au début et tant que la reprise n'est pas assurée, ces arrosages devront être très-modérés; mais plus tard, dans les temps de sécheresse on pourra augmenter la quantité d'eau jusqu'à l'apparition des premières fleurs, époque où les arrosages seront discontinués. Les arrosages pendant la floraison font plus de mal que de bien. En outre, il est digne de remarque que les terres riches seules peuvent recevoir des arrosages abondants.

Quand le développement des tiges demande l'emploi des tuteurs, il faudra, tout en supportant les plantes, leur laisser une certaine liberté d'action; afin qu'elles puissent être légèrement agitées par le vent, car cette agitation facilite la fécondation et empêche la poussière de s'attacher aux feuilles.

Toutes les graines de semence doivent mûrir sur pied et pour faire leur récolte, on attend que la maturation soit complète, seulement on devance de quelques jours le moment de l'égrenage naturel.

Les semences doivent être autant que possible, conservées dans leurs enveloppes et à l'abri des rayons du soleil. Pour les faire sécher, on les étendra ou on les suspendra dans un lieu sec exposé aux courants d'air.

20. *Choix des graines sur les porte-grains.*—Toutes les parties d'une même plante ne reçoivent pas une même quantité de sève; les épillets d'un même épi, les gousses d'une légumineuse, les branches d'une plante ramifiée ne sont pas toutes également bien nourries et par conséquent les graines qu'elles portent ne peuvent pas toutes être également bonnes. Nous en avons des preuves dans toutes les plantes. Dans un même épi nous voyons des grains volumineux, pesants, bien conformés, à côté d'autres petits, légers et déprimés. Sur une même tige de pois ou de petites fèves nous remarquons des gousses énormes et pleines à côté d'autres petites et presque vides.

Il est vrai que les observations faites à cet égard jusqu'à ce jour sont assez incomplètes; cependant elles ont déterminé certains faits et tiré certaines conclusions dont la pratique peut faire son profit. Ainsi, il est démontré aujourd'hui que les graines parvenues à leur maturité complète sont les meilleures pour la semence, ce principe est applicable à toutes les plantes de la grande culture et du jardin potager. D'après cela, pour obtenir de bonnes graines de semence de nos céréales, il faudrait ne les battre que très-légalement; car les graines les plus mûres sont celles qui se détachent les premières. C'est, en effet, ce que l'on pratique dans plusieurs pays. On prend les tiges par poignées et on les frappe à petits coups sur un billot; les meilleures graines, celles qui occupent le milieu de l'épi dans les céréales; tombent et sont recueillies. Dans les pois, les petites fèves, les fêverolles et les autres plantes à gousses allongées, les semences les plus parfaites sont celles qui occupent le milieu

des gousses. Chez les végétaux ramifiés (*branchus*) les graines qui occupent le rameau central sont supérieures à celles qui sont placées sur les branches latérales; c'est ce que nous voyons dans la betterave, la carotte, le panais, le navet. Dans les plantes où les fruits sont échelonnés le long des rameaux, les semences de la partie centrale de chaque rameau sont meilleures que celles des deux extrémités.

Sur les arbres fruitiers qui se reproduisent par leurs semences, on conseille de ramasser les premiers fruits mûrs pourvu qu'ils soient sains et d'y prendre la graine. Il est à remarquer que ce choix est excellent quand on veut conserver et même augmenter la précocité des plantes. Cependant ces premiers fruits ne sont pas les plus vigoureux, portés généralement par les branches les plus faibles leur nutrition a été incomplète. Il nous est donc permis de supposer que leurs graines doivent être affaiblies.

Quant à la production des fleurs d'ornement, les jardiniers sont très soigneux sur le choix de leurs graines. S'ils veulent avoir des fleurs doubles ou bien pleines, ils se gardent bien d'accepter des semences produites par des fleurs simples ou peu pleines. Ils reconnaissent tous la vérité de cet axiome: *le semblable produit son semblable*, et le mettent en pratique.

30. *Degré de maturité des semences.*—Dans les diverses contrées agricoles, on emploie pour les semis des graines dont le degré de maturation est bien différent. Tantôt ces graines sont presque vertes, tantôt elles sont à moitié mûres et tantôt complètement mûres. Il est parfaitement démontré que ces diverses semences germent et produisent des plantes qui fleurissent et fructifient; mais il est tout aussi bien reconnu que l'emploi de graines incomplètement mûres amène dans un avenir assez rapproché l'affaiblissement de la vitalité des espèces. Les meilleurs praticiens de leur côté recommandent constamment l'emploi des semences tout-à-fait mûres pour la reproduction complète de tous les caractères des variétés.

La nature qui fait les choses généralement de la manière la plus convenable ne laisse tomber des semences que lorsqu'elles sont parfaitement mûres. Elle a ses raisons pour cela et nous les croyons les meilleures.

Il nous est donc impossible d'admettre qu'une plante coupée avant sa maturité puisse donner une graine irréprochable. Le meilleur moyen dans la grande culture de se procurer de bonnes graines de semence, serait de semer sur un champ séparé aussi clair que possible, sans porte de terrain, de sarcler et d'éclaircir suivant le besoin, de supprimer tous les pieds défectueux et de récolter à la faucille avec tous les soins nécessaires lors de la parfaite maturité des plantes. Ce travail pourra paraître minutieux; mais l'avantage de bonnes graines de semence vaut la peine qu'on se les procure avec des soins tout particuliers.

(A continuer).

REVUE DE LA SEMAINE

Nos lecteurs se souviennent sans doute qu'une loi inique passée par la Législature italienne dépoilla de leurs propriétés les ordres religieux de Rome contre tout droit et toute justice. Ils connaissent aussi l'énergique protestation que les généraux de ces ordres ont adressé au gouvernement piémontais, que celui-ci n'en a tenu aucun compte et que la loi sera bientôt mise en force si elle ne l'est déjà. Mais les généraux des ordres ainsi spoliés ne se sont pas bornés à cette protestation. Ils ont voulu également présen-

ter leurs plaintes au Souverain Pontife et chercher dans son cœur paternel les consolations dont ils ont besoin au milieu de la persécution actuelle et que tous les catholiques savent toujours y trouver en abondance. Aussi, il y a quelques semaines se jetaient-ils aux pieds de Sa Sainteté pour lui faire part de leurs misères.

Le Très-Révérend Père général de la Compagnie de Jésus fut chargé de présenter, au nom de tous, une adresse au Souverain Pontife. Cette adresse, véritable chef-d'œuvre de force, d'énergie et de vérité, est digne en tous points de vrais fils de l'Eglise de Jésus-Christ.

Le Révérend Général des jésuites, après avoir constaté les persécutions auxquelles l'Eglise est aujourd'hui en butte, l'audace et la violence toujours croissantes des ennemis, rappelé la foi du monde catholique dans le triomphe final de l'Epouse du Christ, fait connaître le triste état où ont été placés les ordres religieux et son espérance dans un avenir meilleur, reprit :

" Mais, qu'il me soit permis de le dire, le motif le plus puissant de notre espérance, c'est vous, Bienheureux Père. Parmi les signes que le Seigneur nous donne de sa prédilection pour l'Eglise, le plus remarquable, le plus lumineux et le plus caractéristique, est la conservation de la précieuse santé de votre Sainteté, au delà du terme que n'ont jamais dépassé les précédents Souverains Pontifes. Ce précieux signe, qui console tous les bons, nous encourage à espérer que les prières de toute l'Eglise seront bientôt exaucées, et que par l'intercession de la Bienheureuse Vierge, laquelle doit à votre Sainteté le plus beau joyau de sa couronne, le Seigneur rendra à l'Eglise cette paix qui est l'objet du désir du monde entier, et que le monde attend avec le triomphe de la justice et de la vérité. "

Enfin le Très-Révérend Père termina en priant le Seigneur de hâter le moment de ses miséricordes et de conserver pendant de longues années la vie et la santé de Sa Sainteté.

Le Souverain Pontife calme et résigné au milieu des flots mugissants de la Révolution, mais le cœur affligé par les souffrances qu'endurent ses enfants chéris, répondit au Révérend Père par la belle allocution dont voici la traduction complète :

" Je m'associe pleinement aux justes plaintes que vous avez fait entendre jusqu'à présent sur la situation actuelle qui est si triste et sur le pouvoir que Dieu a donné pour un moment à l'enfer. Il semble vraiment qu'il ait de nouveau répété aujourd'hui : *Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum.* "

" D'où vient en effet, sinon du prince des ténèbres et de ceux qui s'inspirent à son esprit, cette manie cruelle de s'attaquer à des personnes inoffensives qui vivent tranquillement dans la solitude de leurs cloîtres, priant, étudiant, embellissant l'Eglise, laquelle entourée de ces aides et de ces défenseurs apparaît *circumdata varietate* ? "

" D'où vient cette haine qui pousse ces mêmes hommes à priver ce Saint-Siège, de solides appuis et le peuple fidèle de bons et saints ministres administrateurs des sacrements et dispensateurs de la parole divine, si ce n'est de Satan lui-même et de ses satellites en chair humaine qui veulent déraciner la foi dans les cœurs et, si c'était possible, détruire le catholicisme ? "

" Cependant deux réflexions se présentent à l'esprit et sont des motifs d'encouragement au milieu d'une si grande désolation. La première c'est que les âmes chères à Dieu doivent être éprouvées par la tribulation : *quia acceptus eras Deo ; necesse fuit ut tentatio probaret te.* C'est ainsi

que l'ange expliquait à Tobie le mystère de ses souffrances. Maintenant encore, l'Eglise purifiée par les tribulations, surgira plus vigoureuse et les ordres réguliers eux-mêmes pourront mieux que jamais combattre les combats du Seigneur, après avoir vaincu les efforts actuels de l'enfer qui tendent à la destruction de tout ce qui se rattache à la religion et à l'Eglise.

" L'autre motif d'encouragement et d'espérance, je le trouve dans l'esprit de prière qui se réveille et s'étend de toutes parts. Il n'est pas un coin de la terre dans lequel on connaisse le nom de Jésus où l'on ne prie pour demander la fin des souffrances de l'Eglise. Cet esprit de prière est une preuve évidente de l'approche des miséricordes.

" Et puisque Dieu nous a élevés dans notre bassesse jusqu'à faire de nous ses coopérateurs dans l'administration de son Eglise, nous devons sentir redoubler notre confiance en lui, car il nous donnera les forces nécessaires non-seulement pour combattre, mais encore pour vaincre.

" Les censures de l'Eglise qui s'accumulent sur la tête des spoliateurs seront aussi une arme puissante dont Dieu se servira pour la défaite de ses ennemis.

" Je me rappelle avoir raconté en d'autres circonstances une anecdote relative à une personne que j'ai connue : Je vais la répéter. Au temps où je demeurais dans la maison des pauvres ouvriers apprentis (dans l'institut appelé *Totà Giovanni*) je vis se présenter à moi un homme d'une famille aisée, qui me demanda un secours. — Comment ? lui dis-je, n'appartenez-vous pas à une famille très-riche, et faisant partie d'une grande société, qui acquit des biens de l'Eglise pour une somme de plusieurs millions ? — Depuis ce moment, me répondit cet homme, les larmes aux yeux, depuis ce moment nos richesses se sont dissipées comme la fumée : et je viens vous prier de me donner un petit secours pour retourner dans mon pays natal, où je veux me purifier de mes péchés, dans le secret des murs domestiques.

" Je raconte ce fait parce qu'il n'est pas isolé, il est au contraire analogue à bien d'autres survenus par le passé, et parce qu'il contient comme une prédiction d'autres faits à venir. Plaise à Dieu que, comme c'est une prédiction des conséquences de l'usurpation, ce soit aussi un exemple de repentir de la part des usurpateurs.

" Ayons confiance en Dieu qui nous aime même lorsqu'il nous frappe. Ayons confiance en Dieu qui tourne ses regards irrités vers ceux qui font le mal, *ut perdat de terra memoriam eorum.* "

" Enfin élevons les yeux vers Lui, et pour nous encourager, de plus demandons-lui la grâce de supporter avec patience tout ce qui lui plaira de disposer à notre égard. Recommandez-lui les besoins de toute l'Eglise et ceux de ce vieillard, afin qu'il lui donne la force de prier pour tous, pour l'Allemagne, pour la France, pour l'Autriche, pour la Suisse, pour l'Angleterre, pour l'Espagne, pour le Portugal et pour cette pauvre Italie. Ah ! que Dieu vienne calmer la tempête et ramener le navire au lieu du repos, au port. Et il viendra sans aucun doute. C'est avec cette espérance que je lève la main pour vous donner à vous et à tous les Ordres que vous représentez la Bénédiction du Seigneur. "

Après ces paternelles et consolantes paroles, les généraux d'ordre se retirèrent remplis d'admiration et de reconnaissance envers le Saint Vieillard qui oublie ses douleurs pour ne songer qu'à celles de ses enfants.

— Dans les sphères gouvernementales l'événement important est la mort de Ratazzi, le bras droit de Victor-Emmanuel, l'âme des sociétés secrètes, l'inspirateur de toutes les attaques faites à l'Eglise et à la Papauté.

Déjà plus d'un mois s'est écoulé depuis ce grave événement, et cependant tout le monde s'en occupe encore. Bien différentes sont les appréciations des hommes qui ont parlé ou écrit sur ce sujet; mais la presse catholique est unanime à reconnaître dans cette mort terrible le doigt du Dieu vengeur; et comme depuis longtemps elle prédit ce dénouement fatal de tous les persécuteurs de l'Eglise, son appréciation acquiert, dans cette circonstance, une force qui pousse les impies piémontais au paroxysme de la rage, quand elle ne les fait pas trembler.

Ratazzi, persécuteur du catholicisme, est mort comme tous les persécuteurs ses devanciers, livré à ses seules forces et dénué de tout secours spirituel. Pendant ses derniers moments, il fut constamment entouré de ecclésiastiques qui châtèrent ignominieusement le R. P. de Villa franca, supérieur des capucins de l'hôpital Saint-Eprit. Appelé auprès du malade, le Révd. Père s'y était rendu en toute hâte pour remplir les devoirs de son saint ministère; mais les prétendus amis du mourant lui signifèrent que l'on n'avait aucun besoin de sa présence, et l'un d'eux un nommé Orsini, frère de l'assassin de Napoléon III. le fit monter dans une voiture et le renvoya de nuit à Frosinone. Le lendemain, le digne religieux réitéra sa démarche; mais il était trop tard, Ratazzi avait cessé de vivre.

Terrible leçon qui vérifie d'une manière effrayante cette menace de l'Ecriture: "A votre mort; je vous raillerai et je rirai de vous."

Pendant toute sa vie publique, Ratazzi s'était toujours distingué par la haine la plus immonde et la plus invétérée contre le Souverain Pontife Pie IX. Il en avait fait son ennemi personnel et chaque instant de sa vie fut, on pourrait dire, consacré à la recherche de nouveaux moyens d'ajouter aux souffrances du Vénérable Vieillard du Vatican. Depuis longtemps il calculait sur la mort prochaine de Pie IX. Quelques jours seulement avant que la mort eut tranché le fil de ses jours, Ratazzi alors en parfaite santé s'écriait avec délire: "Je donnerais 500 francs à celui qui m'annoncera la mort de Pie IX."

Le Souverain Pontife alors malade est aujourd'hui bien portant et Ratazzi est enfermé dans son tombeau. Instruisez-vous, impies, ecclésiastiques, persécuteurs de tout calibre et apprenez qu'il est un Dieu vengeur des iniquités et protecteur des persécutés.

— Des nouvelles d'un caractère très-grave nous arrivent de Prusse. Bismarck enflé par ses immenses succès, ne connaît plus de frein à son orgueil; il veut que tout plie devant lui. Après avoir essayé de fermer la bouche à l'évêque-électeur allemand et expulsé les Jésuites et les autres ordres religieux, il se croit de taille à juger de la validité de l'élection d'un Pape. Voyons plutôt. Dans une récente assemblée de la Législature allemande, Bismarck prononça un discours dans lequel nous remarquons le stupéfiant paragraphe suivant:

"L'empire allemand ne s'immiscera pas dans l'élection du Pape; mais il examinera si l'élection est faite légitimement et si le Pape élu est en état d'exercer les droits que le Pape légitime doit exercer."

Voilà qui est inouï. Quoi un Bismarck protestant, premier ministre d'un gouvernement hérétique se croit le droit d'examiner la légitimité de l'élection d'un Pape et la capacité de l'élu. Mais c'est franchir les limites du raisonnable. Quand on entend de pareilles énormités on se croit au milieu d'un rêve ou bien on se dit que l'homme qui les exprime est un fou.

Oui, il n'y a pas à s'y tromper, Bismarck abêti par l'or-

guil est devenu fou, mais fou dangereux. On y voit tout à la fois une ignorance inconcevable et une sauvagerie stupide possible seulement chez un homme en démence.

Mais ce sauvage, ce fou sanguinaire ne sait donc pas le sort que la Justice Divine réserve aux insensés qui ont osé mettre la main sur l'arche de l'Eglise, il n'a donc pas lu l'histoire.

D'ailleurs, tous ses desseins ont pour base une hypothèse qui en a déjà trompé plusieurs. Comme Ratazzi, il calcule sur la mort de Pie IX et comme lui il se peut très-bien que Bismarck soit retranché du nombre des vivants au milieu même de ses impies préparatifs. Jésus-Christ veille sur son Eglise.

— En Espagne, les succès des Carlistes continuent malgré les menaces d'aneantissement qu'ils reçoivent de la part du gouvernement républicain de Madrid. Le télégraphe annonce que ce gouvernement a lancé une proclamation dans laquelle il donne cinq jours aux Carlistes pour se rendre aux troupes républicaines; ce qui n'empêche pas les Carlistes de triompher sur toute la ligne.

Société d'agriculture du Comté de Kamouraska

On nous prie d'annoncer que cette société donnera son concours agricole le onze Septembre prochain, à St. Denis. Ceux qui désirent concourir doivent s'adresser personnellement à M. Isaïe Dessaint à Kamouraska.

Concours pour les fermes les mieux tenues

Les Sociétés d'agriculture des comtés de Témiscouata, Kamouraska et l'Islet invitent les cultivateurs de chaque comté respectif à concourir pour les fermes les mieux tenues. Pour le comté de Témiscouata, s'adresser à L. N. Gauvreau, éor., Isle-Verte; pour le comté de l'Islet, à P. G. Verreault, éor., St. Jean Port-Joly; pour le comté de Kamouraska, à M. Isaïe Dessaint, Kamouraska.

Les mauvaises herbes

Dans nos campagnes, un grand nombre de nos cultures présentent un aspect désolant. Partout, dans les blés, les orges, les avoines, aussi bien que dans les prairies, une immense quantité de mauvaises herbes se sont emparées du sol. Ce sont la plupart des plantes vivaces d'une végétation excessivement active qui étendent leurs racines à de grandes distances dans la terre et privent ainsi les végétaux utiles de la nourriture qui leur était destinée.

Celles que nous rencontrons le plus communément sont le chiendent, le chardon ordinaire, le sénecgon, la chicorée sauvage, les toques ou rapuces, plusieurs espèces de marguerites et une infinité d'autres non moins nuisibles; en outre plusieurs plantes annuelles dont la pire est sans contredit la moutarde sauvage.

Toutes ces mauvaises herbes diminuent énormément la production, et si le cultivateur comprenait bien ses intérêts, il y a longtemps qu'il les aurait détruites. Mais, pour son malheur, il les a laissées se multiplier et aujourd'hui leur destruction est devenue d'une extrême difficulté. Cependant elle n'est pas impossible, et avec de la bonne volonté et de la persévérance, on s'en rendrait certainement maître.

L'époque actuelle est très favorable à cette besogne. Que l'on se mette donc immédiatement à l'œuvre, que l'on parcoure tous les champs et que l'on arrache toutes ces mauvaises herbes, sans se laisser arrêter ni par la lenteur ni par la difficulté de ce travail.

Société protectrice des animaux

La société protectrice des animaux prend partout chaque année plus d'importance, et nous sommes heureux de le constater; car c'est là une de ces institutions utiles qui donnent satisfaction à l'esprit et au cœur. L'homme s'habitue à la souffrance et devient méchant, ses bons sentiments disparaissent peu à peu, l'instinct du mal prend le dessus et la société se trouve à la merci d'une espèce de tigres humains. Il faut désespérer de l'humanité toutes les fois que la bonté et la compassion ne sont plus sa principale règle de conduite.

Quel est donc le but que poursuit la Société protectrice des animaux? Il suffit d'avoir un de ses bulletins dans la main pour le savoir: *Justice, compassion, hygiène, morale*. Voilà les quatre mots inscrits sur son drapeau; ces quatre mots sont empreints d'un haut caractère philosophique et moral, sans compter qu'ils embrassent aussi les faits qui se rapportent à la science économique et nous pouvons même dire à la vie matérielle. Ce programme est un chef-d'œuvre; et la société tout entière a le plus grand intérêt à ce qu'il soit mis largement en pratique; pour cela, le concours de tous les hommes de bien est une nécessité, dans chacune de nos villes de même que dans toutes les paroisses.

Les plus petites choses ont une importance dans la vie des peuples; et, certes, ce n'est pas une petite chose de diriger les sentiments de la jeunesse, de lui inspirer l'amour du bon et de lui faire comprendre, dès le bas âge, toutes les horreurs de la souffrance. Il nous semble donc que les pères et les mères de famille devraient considérer comme un devoir d'affilier leurs enfants à la Société protectrice des animaux, et peut-être alors ne serions-nous plus témoins de ces cruautés, de ces barbaries repoussantes qui se commettent si souvent, car le bon sens en ferait justice. La bonté, la compassion, sont incontestablement les avant-coureurs de la civilisation. Que serait une civilisation au milieu de laquelle ne domineraient que le mal, la méchanceté, ces vices honteux qui anéantissent toute association, qui sont le résultat de l'égoïsme et de la force brutale.

L'histoire et l'expérience de chaque jour sont là pour nous dire que celui qui n'est pas bon pour les animaux, n'est pas bon pour les hommes; eh bien! alors il faut être bon pour les animaux, et s'il y a des hommes pervers qui ne veulent pas comprendre cette grande vérité sociale, la loi doit intervenir et les gens de bien avec elle pour la faire exécuter. La Société protectrice des animaux poursuit cette pensée humanitaire et tous ses efforts tendent à la mettre en pratique. Nous faisons donc un appel chaleureux à tous les hommes bons, généreux, et nous les adjurons de se placer sous le drapeau de la Société protectrice des animaux afin de combattre la méchanceté partout où ils la rencontreront. Dieu sera avec eux, car la cruauté est l'opposé de toute perfection.

La Société protectrice ne poursuit pas seulement un but moral, elle s'attache au côté économique. Un animal mal traité, mal soigné fournit un mauvais travail; un cheval mal attelé, mal conduit, ne donne pas toute la force utile dont il dispose; la viande d'une bête contre laquelle on exerce des cruautés souvent révoltantes est moins savoureuse et d'un autre côté, elle revient à un prix plus élevé, car il faut du calme, du bien-être pour que l'engraissement ait lieu d'une façon satisfaisante. Les oiseaux rendent d'immenses services, car ils détruisent de très-grandes quantités d'insectes causant à l'agriculture des pertes qui se traduisent par des centaines de millions; en protégeant les oiseaux et

en les défendant, on rend un service signalé à l'homme.

La Société protectrice des animaux est donc, quoi qu'on puisse dire, une institution sérieuse, morale, économique et, à ce triple titre, tous les hommes de bien doivent lui apporter leur concours réel. S'il y a une justice pour les hommes, cette justice doit exister aussi pour les animaux sans lesquels nous ne pourrions pas vivre, pour les animaux qui, dans tant de circonstances sont nos auxiliaires les plus puissants. Eh bien! cette justice qui est gravée au fond de toutes les consciences honnêtes, doit lever son drapeau et le porter bien haut. Les Sociétés périssent bien vite quand elles n'ont pas pour guide le sentiment du vrai, du bon et du juste.—A. DE LAVALETTE.

Des binages en temps de sécheresse

Il me paraît utile d'appeler votre attention sur une explication nouvelle des effets que produisent les binages, en temps de sécheresse. Vous connaissez le proverbe:—Un binage vaut un arrosage;—mais tout le monde ne le connaît pas, et la preuve, c'est que quantité de jardiniers négligent cette opération, uniquement parce qu'ils ne se rendent pas compte. Quand la terre est sèche et que le soleil brille, ils hésitent presque toujours à remuer la terre, et cette hésitation vient de ce qu'ils ont peur de brûler les racines de leurs légumes. On a invoqué des raisons pour les convaincre; on leur a dit que la terre remuée offrait des aspérités très-favorables à la condensation de la vapeur d'eau atmosphérique pendant la nuit. C'était un peu trop souvent, et ils ont secoué la tête en signe de doute. On leur a dit encore que la terre non remuée perdait son humidité plus vite que l'autre, parce que plus les particules sont serrées, plus il y a sympathie entre elles, et mieux l'effet de la capillarité se produit. Quand, ajoutait-on, l'humidité qui se trouve dans la couche supérieure d'un sol tassé est évaporée par le soleil, cette couche, devenue sèche, emprunte de l'humidité nouvelle à celle du dessous, et épuise ainsi très-vite l'eau nécessaire à la végétation. Quand, au contraire, la terre se trouve remuée, l'emprunt d'humidité devient plus difficile et la fraîcheur se maintient plus longtemps dans les couches profondes. Les jardiniers n'ont pas compris, et c'est fort heureux, car ils auraient compris le contraire de la vérité. Il n'est pas vrai que la terre foulée perd son eau très-vite; elle la conserve mieux que la terre qui ne l'est pas; et voilà pourquoi, en jardinage, nous nous trouvons toujours bien de tasser énergiquement les planches où nous cultivons la betterave, la carotte, le panais, trois légumes qui ont besoin de fraîcheur et qui poussent ordinairement mieux dans le voisinage de nos sentiers, c'est-à-dire à portée d'un sol foulé, qu'autre part.

L'explication que je vais vous donner satisfera, je l'espère, les praticiens, et les amènera à binner en temps convenable. On ne bine que lorsque la terre est plus ou moins salée de mauvaises herbes. Ces herbes prennent nécessairement dans le sol l'eau qui leur est indispensable; et cette prise d'eau est d'autant plus funeste qu'elle a lieu en été. Or, si en ce moment on bine, on supprime par cela même les plantes parasites qui contribuent si fortement à l'assèchement du sol, et l'humidité qu'elles ne peuvent plus enlever profite évidemment aux légumes des planches; en un mot, binner en temps de sécheresse, c'est empêcher des centaines ou des milliers de plantes mauvaises de boire à la même source que les bonnes; c'est réserver dans le sol de l'humidité qui s'en irait par toutes sortes de racines. Par conséquent, on a raison de dire que le binage vaut un arrosage. Celui-ci donne l'eau, le binage empêche de la prendre; c'est aller au même but par deux voies différentes.

A l'appui de cette explication, je vous ferai observer que la terre placée sous un gazon est toujours plus sèche que la terre labourée; que la terre qui a porté récolte est toujours plus sèche que la jachère; que la terre qui avoisine les racines d'arbres est toujours plus sèche que celle qui en est éloignée. Ainsi, partout où les racines abondent, racines d'herbes, racines de céréales et racines d'arbres, il y a prise d'eau considérable et dessèchement rapide en été. C'est donc une raison pour supprimer d'autant mieux que la température de l'atmosphère est plus élevée. C'est encore une raison, soit dit en passant, pour pailler en été les légumes qui ont besoin de beaucoup d'eau, ainsi que nos arbres fruitiers cultivés à l'exposition du midi. Le paillis maintient la fraîcheur et fournit de l'engrais aux végétaux toutes les fois que les pluies surviennent.—P. JOIGNEAUX.

Plantations et semis d'arrière-saison

(Suite et fin).

Vous avez dû remarquer que nos porte-graines de carottes, de panais, de persil, de cerfeuil, etc., perdent chaque année une partie de leur semence, et que cette semence, éparpillée sur le sol consolidé, lève très-bien au printemps et en quantité considérable; vous avez dû remarquer en même temps que les semis naturels ont toujours l'avance sur ceux faits à main d'homme. Voilà le maître, voilà la leçon; au lieu de mettre ses graines dans un sac, comme le jardinier, la nature les confie de suite à la terre et maintient mieux que nous leurs facultés germinatives. Imitons-la plus souvent et plus généralement.

Les cultivateurs de jardins savent parfaitement que l'on peut semer les carottes et les panais à la veille de l'hiver, mais ils se comportent à peu près comme s'ils ne le savaient pas, et n'usent du procédé que par exception. Ils ont tort, puisque le succès est certain, et que, par ce moyen, les racines fourchent moins que celles du printemps. En voici la raison:—Toutes les fois que vous avez affaire à un terrain fraîchement remué et fumé avec du fumier frais,—ce qui arrive sans cesse avec les cultures de printemps,—les racines fourchent; toutes les fois, au contraire, que la terre a eu le temps de se rasseoir et le fumier de pourrir, les racines offrent de belles formes. Or, il est clair qu'une terre préparée en octobre ou novembre présente ces conditions au printemps, surtout si on a eu soin d'y enterrer de l'engrais parfaitement décomposé et de la piétiner avant et après le semis. C'est d'ailleurs ce qui doit être exécuté. Il va sans dire que cette opération préparatoire ne dispense pas le cultivateur de consolider de nouveau, la sortie de l'hiver, les planches enssemencées, afin de combattre les effets de la gelée qui soulève toujours le sol plus ou moins, et de combler les conduits des taupes, etc.

En prenant ces précautions, il y a un avantage incontestable à semer dès l'automne, en pleine terre, les racines dont il vient d'être parlé.

6. Nous voudrions encore que l'on semât, au mois d'août, des salsifis et des scorsonères, sans préjudice des semis de mars et d'avril. On va nous répondre que ces racines n'entrent dans la consommation qu'à la sortie de l'hiver, qu'elles arrivent à point à l'époque du carême, alors que la plupart des provisions sont épuisées, et qu'il n'est pas nécessaire d'en produire au marché avant ou après cette époque. Nous ne saurions, pour notre part, nous contenter de cette raison; en fait de culture potagère, nous ne sommes ni ne devons être l'esclave des dates fixes. Quand un légume nous plaît, nous le désirons et le recherchons sans consulter d'abord le calendrier. Vous nous apportez des salsifis et des scorsonères pendant le carême, soit, soyez le bien venu; mais y aurait-il de l'inconvénient à nous en apporter en plein été? Nous ne le pensons pas. Ceux qui affectionnent ces racines au sortir de l'hiver n'en feraient point fi, sans doute, au mois de juillet ou d'août. On va nous dire qu'alors le potager est chargé de produits, que les amateurs ont le choix dans le nombre.—Et puis après, quel est-ce que cela prouve? De quel droit nous impose-t-on certaines espèces plutôt que d'autres? Pouvez-vous, oui ou non, livrer

au marché, durant l'été, des racines de scorsonère et de salsifis? Vous le pouvez en semant dès le mois d'août; donc vous le devez. Ces deux plantes sont robustes; elles sont déjà fortes quand vient l'hiver et ne sont point en peine de lui résister, même sous le climat de l'Ardenne. Les jardiniers ne l'ignorent pas plus que nous, mais ils ont leur routine, et il leur en coûte d'en démordre. Ils veulent à toute force imposer leurs lois aux consommateurs, quand, en bonne tactique, ils devraient se conformer de tous points aux désirs de ces derniers.

Nous rappelons à ceux de nos lecteurs qui ne sont point jardiniers de profession, qu'il est de leur intérêt de faire des semis de choux vers la fin du mois d'août, sur couche froide ou sur bon terreau. Ils sèment le savoyard bâtif, le cabbage, le gros chou-pain, le cabus d'Allemagne, le chou rouge de Frise et même le chou-fleur d'Angleterre ou de Bruxelles. Ils les repiquent, en pépinière, vers la fin de septembre ou au commencement d'octobre, les embrayeront d'une manière quelconque à la sortie de l'hiver, afin de prévenir les fâcheux effets du soleil après les gelées de la nuit, et les transplantent à demeure dès la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril. C'est le seul moyen d'obtenir de très-beaux produits et de les obtenir de bonne heure. Avec nos plants de couche de printemps, plants frêles et délicats, nous avons à souffrir horriblement des ravages des altises et ne pouvons compter sur rien. Car, nous en savons quelque chose, lorsque nous avons dû renouveler quatre fois nos plants de choux, et que nous ne désespérons pas de les renouveler une cinquième fois. Où en serions-nous sans nos choux semés au mois d'août de l'année dernière?

Les livres nous disent que les choux-fleurs passent difficilement l'hiver; ne les croyons pas sur parole; semons-les comme les autres, repiquons-les de même, mettons-les à demeure en pleine terre, en mars ou avril, si le temps le permet, et ils pommeront en juillet. Si nous disposons de coiffes mobiles à chassiss vitrés, abritons-les et ils pommeront en juin.

Nous rappelons enfin à nos lecteurs qu'ils doivent se monir de graines d'oignons blancs, les semer vers le 1^{er} septembre, les repiquer à demeure en novembre, ou ne les semer qu'à la fin d'août pour les repiquer au printemps de l'année suivante.—Le Sud-Est.

Travail de la femme du jardinier

Dans cette saison, la jardinière doit aider son mari dans tous les travaux qu'elle peut faire; c'est elle qui doit désherber les planches enssemencées en carottes, oignons, etc., en un mot elle doit s'occuper dans cette saison, à détruire, avec ses enfants, toutes les mauvaises herbes, à mesure qu'elles se produisent, soit dans les champs ou dans les jardins, pour soulager son mari employé à des travaux urgents, et auxquels elle ne peut, par son aptitude et ses connaissances, prendre aucune part active. C'est elle qui sera chargée de cueillir les fruits et de faire la provision de légumes pour la cuisine; si elle en a le temps, elle ôtera les feuilles jaunes ou séchées des plantes auxquelles elle mettra des tuteurs si cela est nécessaire; enfin elle accomplira une foule de petits travaux qu'elle peut faire sans efforts, pendant que son mari sera occupé aux autres gros ouvrages, qui ne sont pas du domaine de la femme et qui sont trop rudes pour elle. Si le jardinier a une nombreuse famille, tant mieux, il occupera ses enfants dans le jardin à une foule de petits travaux en rapport avec leur force et leur âge. C'est le moyen d'en faire, de très-bonne heure et par de bons exemples, des hommes actifs, laborieux et de conduite irréprochable. Le travail est un agent puissant de moralisation, et en même temps il développe les forces de l'enfance beaucoup mieux que les exercices gymnastiques.

Panification

Le mélange du riz avec la farine de froment vient d'être expérimenté utilement à Paris.

Les avantages qui résultent de ce mélange sont bien plus importants encore, plus nombreux, et (pour moi) plus certains si l'on opère sur le pain de seigle ou sur un pain composé de seigle et de froment.

Cette expérience a été faite, il y a plus d'un an, dans mon exploitation agricole, en Dauphiné, et, depuis lors, elle y est constamment pratiquée dans les proportions suivantes :

30 livres de farine de froment,
50 — de seigle,
10 — de riz.

Le pain produit par ce mélange est incomparablement plus agréable au goût, plus facile à la digestion, moins opaque que le pain composé seulement de 90 livres de farine de seigle et de froment, et, chose remarquable, le rendement total est supérieur en poids.

N'ayant pas, dans le voisinage, de moulin à moudre le riz, on le faisait cuire en grains jusqu'à ce qu'il fût réduit en bouillie, et c'est en cet état qu'il était mêlé à la pâte de seigle et de froment, et pétri avec elle; on ne peut donc pas dire que l'excès de poids provient uniquement de l'excès d'absorption de l'eau dans le pain.

De reste, je ne me charge pas d'expliquer le fait. Je me borne à le constater. C'est tout ce qui est possible, et raisonnable, le plus souvent, en présence des phénomènes primordiaux.

Celui-ci peut avoir des conséquences sérieuses pour l'alimentation générale, et je ne me suis pas trompé dans mon observation.

Le seigle est la seule céréale que produisent certaines régions. Même dans les terrains propres au froment, le seigle entre ordinairement comme un élément nécessaire de l'assolement. D'immenses populations n'ont pas, à l'heure qu'il est, d'autre aliment. — L'améliorer en qualité, avec un profit économique, n'est donc pas chose indifférente.

Le développement des travaux publics et des industries accessoires, forges, mines, etc.; — celui des travaux de bâtiments dans les grandes villes; enlèvent aux campagnes une grande partie des bras jeunes et actifs. Ces ouvriers déplacés ne le sont pas tous définitivement, on doit l'espérer. — Il est donc très-important qu'ils ne soient pas, plus tard, repoussés des campagnes par une alimentation trop inférieure à celle dont ils auront pris l'habitude dans les villes et dans les grands chantiers de chemins de fer, de forges, etc. — ANSELME PÉTERIN.

Danger des allumettes chimiques

Les allumettes chimiques peuvent non seulement donner lieu à des incendies, mais encore être dangereuses pour la vie. Voici un fait qui prouve la vérité de cette assertion :

Un jeune collègue avait acheté des cigares et une boîte d'allumettes phosphoriques. Il voulut allumer un cigare et s'efforça de tirer une allumette; elles étaient si serrées les unes contre les autres qu'il n'y parvenait pas. Il fouira un ongle entre elles; un morceau de phosphore se détacha et s'enflamma.

Quoiqu'il eût détaché promptement le phosphore, il ressentit une vive douleur, et peu après sa main était horriblement enflée. Il descendit de voiture pour aller chez un médecin, qui lui déclara que l'amputation de la main était nécessaire, et il dut se résigner à cette opération. Avis aux habitants des campagnes, et surtout à leurs enfants.

Petite Chronique

Funeste coutume d'allumer les poêles avec l'huile de charbon. — Nous avons à plusieurs reprises cité des faits à l'appui de cette funeste habitude, voici deux autres faits qui devront mettre les imprudents sur leurs gardes :

Mme. J. A. Moore, de N. D. de Lévi, entre les rues Hermine et Alexander voulait allumer un poêle, lundi midi. Après avoir répandu du pétrole sur le bois, elle déposa sur le poêle le vase contenant un demi-gallon d'huile. Quelques instants après, il se produisit une terrible explosion et Madame Moore fut enveloppée dans les flammes.

Une des sœurs et deux filles de la malheureuse femme se précipitèrent à son secours, mais elles payèrent cher leur dévouement.

M. Moore courut à son tour, pour secourir son épouse et ses enfants et il eut les mains et la figure horriblement brûlées. Enfin, ces cinq personnes parvinrent à éteindre le feu en se roulant sur le plancher. On craint que Madame Moore ne succombe. Les autres endurent d'horribles souffrances, mais on espère qu'ils en guériront.

On ne peut trop condamner la funeste habitude qu'ont certaines personnes, de se servir de pétrole pour allumer leur feu. Le dernier accident, surtout, devrait ouvrir les yeux à ceux qui emploient ce procédé condamnable.

Mais nous voyons par la *Minerve* d'hier que les exemples sont inutiles. En effet, vers 7 heures mercredi matin, une femme du nom de Théotine Ledoux, épouse de J.-B. Beauséjour, cordonnier, résidant au coin des rues Ste. Elisabeth et Ste. Catherine s'est grièvement brûlée en allumant son poêle. Elle s'est servi d'huile de pétrole pour faciliter la besogne, mais elle s'en repent amèrement aujourd'hui qu'elle endure d'horribles douleurs.

Le médecin croit que cette malheureuse femme ne guérira pas des blessures qu'elle a reçues.

Pourtant l'accident arrivé ces jours-ci à Madame Moore aurait dû servir d'exemple à Madame Ledoux.

Le choléra. — Comme il arrive souvent que les cultivateurs sont obligés d'aller à la ville pour affaires, il serait prudent qu'ils eussent dans leurs malles une fiole de la composition dont nous donnons ici la recette :

« Comme le choléra pourrait bien nous visiter, dans le cours de la présente saison, nous croyons devoir donner une prescription qui a été adoptée, en 1866, par le collège des médecins de Philadelphie. Ce remède a reçu l'épreuve de plusieurs années d'expérience, et il n'est pas sans à propos de le faire connaître de nouveau. Il est regardé par un grand nombre de personnes comme probablement la meilleure préparation dont on puisse faire usage dans les diverses phases de cette maladie.

Laudanum, 2 onces, esprit de camphre, 2 onces, teinture de poivre de Guinée, 1 once; teinture de gingembre 1 once; essence de menthe poivrée (peppermint), 2 onces; anodyne de Hoffman, 2 onces. Si l'anodyne ne peut facilement s'obtenir on peut y substituer l'éther sulfurique, au demi-quantité. Il faut mélanger parfaitement et agir beaucoup chaque fois qu'on en fait usage. Donnez de 10 à 20 gouttes, selon l'âge, la condition et la violence de l'attaque. Répétez toutes les 20 minutes jusqu'à ce que le malade ait obtenu du soulagement. Dans un cas désespéré faites prendre une cuillerée à table pleine à la fois. Faites-le prendre dans une égale quantité d'eau, et faites reposer le malade sur le dos sans remuer, ou assis commodément avec le dos appuyé jusqu'à ce que le remède ait eu amplement le temps d'opérer. Il est bon d'en porter une petite fiole dans sa poche avec quelques morceaux de sucre blanc, les plonger dans ce liquide et en faire usage dans des temps urgents.

D'innombrables nuées de sauterelles viennent de s'abattre dans le Texas, ne laissant que le vide sur leur passage. Dans certaines localités elles ont englouti le maïs; par un épi n'est resté debout. Cette armée dévastatrice se dirige vers le nord, et les Etats du Missouri, de l'Illinois, du Kansas et du Nebraska sont menacés de sa ruineuse visite.

La *Minerve* publie une nouvelle dont toute la Province de Québec se réjouira. Le gouvernement local aurait décidé de fermer le Bureau d'Immigration pour ouvrir un bureau de repatriement des Canadiens qui sont aux Etats-Unis.

RECETTES

Remède pour la migraine

Les maux de tête naissent de tant de causes différentes qu'il est presque impossible de trouver un remède qui apporte du soulagement dans tous les cas. On assure cependant que la préparation suivante, indiquée par le *Scientific American*, est excellente, et vu la simplicité des ingrédients dont elle se compose, nous croyons qu'elle mérite d'être employée. Mettez une poignée de sel dans une pinte d'eau, une once d'esprit de corne de cerf (carbonate d'ammoniaque) et une demi once d'es-

prit de camphre. Mettez-les vite dans une bouteille et bouchez hermétiquement. Imbibez de ce mélange, un morceau de linge quelconque et appliquez-le à la tête; vous l'humecterez de nouveau lorsqu'il deviendra sec.

Mastic à groffer

On fait fondre à une chaleur douce une livre de résine ordinaire; lorsque cette résine est fondue, on y verse un peu plus d'une roquille d'alcool; on mélange le tout et on le conserve dans les bouteilles bouchées avec soin. Ce mastic s'emploie avec avantage pour les nouvelles greffes, sans porter aucun préjudice à la jeune pousse. On l'emploie aussi avec succès pour couvrir les plaies du jeune bois et même celles des grosses branches coupées en été. Ce mastic sèche rapidement et forme une couche qui ne se fend ni ne s'écaille.

Moyen pour détruire les vers intérieurs des fruits

Chaque année, les propriétaires constatent que des fruits (pommes, poires, prunes, etc.) sont atteints de vers intérieurs qui les gâtent et les perdent. La cause du mal est dans certains insectes qui, au moment de la floraison, s'abattent sur les fleurs, en percent l'ovaire et y déposent un œuf qui éclora dans le fruit, se nourrira de sa pulpe et n'en sortira que pour se transformer plus tard, au dehors, en insecte parfait, qui, l'année suivante, recommencera de même. Ces invasions varient en importance, selon les circonstances diverses. Voici le moyen d'empêcher le mal de se représenter. Les insectes qui piquent les fleurs des arbres craignent l'odeur du vinaigre. Il suffit donc, pour les éloigner et même au besoin pour les faire périr, d'arroser les arbres dans leurs branches, au moment où les fleurs sont épanouies, avec de l'eau vinaigrée. On prend à cet effet une pinte de vinaigre qu'on étend de neuf pintes d'eau; on mélange bien les deux liquides, et avec une pompe d'arrosage surmontée d'une tête à mille trous on couvre les bourgeons d'eau légèrement vinaigrée.

HOPITAL DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

GRANDE ŒUVRE DE CHARITÉ !!!

LOTTERIE

Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la Construction de l'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus, à St. Sauveur de Québec.

CONDITIONS :

I. GAIN OFFERT.

	Valeur des lots.
1 Lot, 2 bons chevaux pour lesquels il est offert.....	\$400
2 Montres d'or, \$60, \$40,.....	100
1 Cornet à piston, monté en argent.....	50
2 Chaises, brodées en laines.....	55
2 Tableaux :—Sacré-Cœur de Jésus et de Marie.....	25
1 Service à déjeuner, en argent.....	25
1 Magnifique Prie Dieu.....	36
En tout 1000 lots dont plusieurs d'une grande valeur.	
— Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.	

II. VENTE DES BILLETS.

Chaque billet se vend 30 sous.

Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir :

10. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3
20. 2 billets pour 24; do 27 billets pour \$6

Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être

renvoyées au sousigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entraîner aucun inconvénient.

Des dépôts de billets sont faits dans toutes les paroisses, chez MM. les Curés et marchands qui ont bien voulu se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de Mai.

III. TIRAGE DES LOTS.

Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de Juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage :

1o. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposés dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.

2o. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.

3o. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire du billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au sousigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.

4o. Tous les lots devront être réclamés dans le cours de l'année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré Cœur de Jésus.

J. R. L. HAMELIN, Ptre,

Hôpital-Général, Québec.

Québec 27 décembre 1872.

A VENDRE

UNE MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ située dans le Faubourg de la Paroisse de STE. ANNE DE LA POCA-TIERE, contenant quarante arpents en superficie, en parfait état de culture améliorée.

La maison agréablement située au milieu d'immenses vergers entourés de haies vives, offre une résidence des plus spacieuses.

Conditions faciles.


Aussi à vendre : Un superbe plan.

S'adresser, sur les lieux, à

F. DeGUISE,

Notaire.

1er mai 1873.


PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER
 AU PLUS TOT.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, juillet, 1873.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 14 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.